



A vos boîtes aux lettres

Rappel

Le matériel de vote sera envoyé en courrier simple à partir du **30 avril** !

Surveillez vos boîtes aux lettres et n'hésitez pas à prendre en photo vos identifiants et code secret nécessaires pour voter à partir du 9 mai.



Ci-dessous le Flash-com pour affichage

cftc-boulangier.fr_flashcom_boite_aux_lettres